

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je veux assurer l'honorable député que les Canadiens peuvent avoir une compréhension exacte de la contribution fédérale au développement de la province de Québec.

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

● (1415)

[Traduction]

Étant donné qu'il a déclaré vendredi à un journaliste qu'il ne tenait pas à devenir l'Abraham Lincoln du Canada, que le parti conservateur n'a pas l'intention de se joindre aux partisans du «non» lors du référendum, et que le premier ministre poursuit sa politique improvisée d'apaisement, le premier ministre tiendrait-il à devenir le Neville Chamberlain du Canada?

[Français]

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention, comme premier ministre du Canada, de démontrer aux Québécois qu'il y a maintenant à Ottawa un gouvernement déterminé à avoir un fédéralisme assez ouvert pour leur permettre de préparer leur avenir et de s'épanouir au sein d'un grand pays.

[Traduction]

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS—LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT AU COMITÉ GÉNÉRAL PRO-FÉDÉRALISTE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Chaque fois que nous avons demandé au premier ministre si lui-même, ses ministres québécois et le parti conservateur ont l'intention de se joindre au comité général pro-fédéraliste que prévoit le projet de loi 92 du gouvernement du Québec sur le référendum, il a refusé de nous répondre, se contenant de nous dire, ainsi qu'il vient de le faire, que ce qu'il veut c'est renouveler le fédéralisme et modifier le statu quo en ce qui concerne les loteries et les droits sur les ressources minières au large des côtes, ce que nous contestons. Quoi qu'il en soit, il n'a pas répondu.

Je tiens à savoir précisément si lui-même et ses ministres québécois vont faire partie du comité général pro-fédéraliste qui doit défendre la cause du «non» lors du référendum? Voudrait-il répondre à cette question?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de réaffirmer que les membres du parti progressiste conservateur vont participer aux travaux du comité général s'opposant à l'option contre le fédéralisme dans la province du Québec. Je me félicite de le répéter.

Des voix: Oh, oh!

[M. Chrétien.]

Une voix: Il a dit le contraire la semaine dernière.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. La semaine dernière, avant la publication du Livre blanc, le ministre des Approvisionnements et Services a dit et répété à la Chambre qu'il ne savait pas s'il voterait oui ou non à la question du référendum.

Une voix: Autre pirouette!

M. Allmand: Le sénateur ministre chargé de l'ACDI l'a répété. Il a dit la même chose et, quant à cela, le premier ministre lui-même a déclaré à la Chambre qu'il ne voulait pas se prononcer tant qu'il n'aurait pas lu la question.

Maintenant que le Livre blanc est publié et compte tenu de cette déclaration, le premier ministre s'est-il entretenu avec le ministre des Approvisionnements et Services et le ministre chargé de l'ACDI et les a-t-il invités à défendre le non au cours de la campagne référendaire et à voter non? Leur a-t-il parlé?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je leur ai effectivement parlé. Toutefois, je n'ai pas eu besoin de leur donner de telles directives puisque, comme je l'ai bien fait remarquer à la Chambre l'autre jour, c'est ce qu'ils comptent faire.

* * *

L'ÉNERGIE

L'ENTENTE AVEC L'ALBERTA AU SUJET DU PRIX DU PÉTROLE—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je viens d'apprendre que le premier ministre est sur le point de faire aux Canadiens un cadeau de Noël horrible. Je voudrais donc lui poser la question suivante. Peut-il nous confirmer qu'une entente énergétique est intervenue avec l'Alberta et que, comme en fait état un document intitulé «Exposé de l'étape initiale de la stratégie nationale en matière d'énergie», le prix du pétrole au Canada atteindra presque le cours mondial d'ici 1983, soit \$29.75 le baril, ce qui représente une augmentation de 120 p. 100 par rapport au prix actuel? Ne se rend-il pas compte qu'une augmentation aussi stupéfiante va porter un coup brutal aux consommateurs, aux travailleurs et à l'économie en général?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je puis confirmer qu'aucune entente n'est encore intervenue avec le gouvernement de l'Alberta. Je puis aussi confirmer que, d'ici les prochains jours, il nous sera sans doute possible d'en arriver à une entente avec toutes les provinces du Canada au sujet de la question énergétique.

● (1420)

M. Symes: Étant donné que quelqu'un du bureau du premier ministre a dit que cette entente est assurée à 99 p. 100, je crois que le premier ministre ne traduit pas fidèlement la situation actuelle en ce qui concerne le prix du pétrole.